

Trophée Avenirs 3 CHOLET

Lieu: CHOLET

Club responsable de l'organisation : CHOLET

Engagements sur Extranat en ligne

Date limite d'engagement et validation : Mercredi 8/05/2025

Récompenses : CD 49

REGLEMENT

- Médaille aux 3 premiers sur chaque épreuve par année d'âge
- Compétition ouverte aux nageurs Avenirs (Titulaire du Sauv'nage)
- Le nombre maximum d'épreuves est limité, pour la demi-journée, à :
 - deux 25 mètres ou deux 50 mètres ou un 25 mètres et un 50 mètres
- 1004N OU 200NI ou 400NL
- l'épreuve d'endurance

PROGRAMME

HORAIRE ECHAUFFEMENT	HORAIRE COMPETITION	EPREUVES	REMARQUES
08H00	09h00	200NL 400 NL	AV1 AV2
		25 PAP 25NL 50PAP 50NL	AV1+AV0 AV0 AV2 AV1
		100 4N	AV1-AV2
		25DOS 25BR 50DOS 50BR 100NL	AV1+AV0 AV1+AV0 AV2 AV2 AV2
AV0 : 9ans et moins AV1 : 10ans AV2 : 11ans	2016 et après 2015 2014	épreuve d'Endurance	

Avec l'accord des clubs présents, les entractes peuvent être déplacés au mieux du déroulement de la compétition.

Épreuve d'endurance: les équipes sont constituées de 6 nageurs de catégorie avenir (âges et sexes libres). Le nombre d'équipe est libre. Toutes les 5 secondes un nageur de l'équipe démarre l'épreuve à côté ou sur le plot de départ. L'équipe nage dans la même ligne durant 8 minutes. L'objectif est de réaliser le maximum de distance cumulée durant ce laps de temps. Les nageurs peuvent se doubler. Un signal sonore (coup de sifflet) sera réalisé à 7 minutes 30 puis à 8 minutes. L'officiel comptabilise uniquement les nageurs terminés avant le coup de sifflet des 8 minutes. Si une longueur n'est pas terminée, elle ne pourra pas être prise en compte par l'officiel. La nage de l'épreuve est libre.

En fonction, du des engagements, et des échanges avec les entraîneurs, l'animation pourra être mise en première position.